

Image not found or type unknown



Prime de transport/déplacement

Par **florence0083**, le **04/06/2009 à 16:24**

Bonjour, je travaille comme agent de propreté. je me sert de mon véhicule personnel pour me rendre sur les différents chantiers, je prends en charge le transport de ma collègue et j'ai le matériel tout le temps dans ma voiture. pour tout cela, j'ai droit à la fin du mois à une prime de transport de 10 euros! j'en ai parlé à mes patrons qui me disent que c'est ça. mais c'est la convention collective de la propreté. je pensais que le nombre de kilomètres effectués seraient pris en compte avec le barème acof ce qui n'est pas le cas. j'aurais donc voulu connaître mes droits par rapport à ça. merci d'avance de votre réponse. cordialement